

SAINT-ALBAN-DES-VILLARDS

Notre commune



Avec Jacqueline DUPENLOUP, maire sortante,
Le Premier Villard, enseignante des Ecoles retraitée, 71 ans

Marc CLERIN, Le Premier Villard,
Conseiller municipal sortant,
Délégué à l'urbanisme (mandat 2020 – 2026)
66 ans, Retaité

Yannis NACEF, Le Frêne
Conseiller municipal sortant,
Délégué à la mise en valeur du patrimoine (mandat 2020 – 2026)
30 ans, enseignant - chercheur à l'Université

Béatrice DARVES-BORNOZ, Le Bessay
66 ans, Retraitée de la Fonction Publique Territoriale

Michel DONDA, le Chef-lieu
Conseiller municipal sortant,
70 ans, Expert-comptable

Jocelyne NICOLAS, née FRASSON – BOTTON, Le Mollard,
72 ans, Retraitée Education Nationale

Bastien PIRRAUD, Le Frêne
27 ans, Ingénieur géologue

Saint-Alban-des-Villards est notre commune et nous y sommes attachés.

Continuer à la faire vivre, tel est notre objectif...

Avec et pour ses habitants, ses visiteurs, avec son équipe municipale, dans le cadre de ses possibilités budgétaires...

De par le chiffre de sa population municipale de 2023 (92 habitants), St Alban des Villards aura pour le mandat 2026-2032 un Conseil municipal de 7 membres. Il sera important de constituer des commissions ouvertes aux habitants afin que la Commune ait une vraie vie citoyenne.

NOS OBJECTIFS

Préserver, entretenir, faire vivre le patrimoine communal

Au fil des décennies, 3 logements ont été créés dans l'ancienne école du Premier Villard, quatre dans l'ancien presbytère, trois au-dessus de l'auberge du Triandou. Biens communaux, ils contribuent à maintenir une population permanente dans la Commune. En 2026, deux logements nouveaux s'ouvriront dans l'ancien Café du Merlet. Le principe de loyers raisonnables, tenant compte de la position géographique de la Commune, sera maintenu.



Rez de jardin de la mairie, réhabilité en 2019

Le bar-restaurant-commerce multiservices change de gestionnaire... La commune poursuivra son soutien actif au Triandou, en lien avec la salle associative en cours de réalisation dans l'ancien Café du Merlet, qui sera un outil de vie et de lien social.



Le clocher a été réhabilité, il faut maintenant assainir le mur ouest de notre église. La petite Chapelle du Bessay, qui accueille depuis 2021 des expositions permanentes, mérite un meilleur éclairage.



Le bon fonctionnement de la chaufferie bois est important. Elle alimente 9 appartements du domaine public, la mairie, l'auberge communale et 5 logements privés. L'ancien café du Merlet y sera raccordé.

Retrouver, valoriser la qualité paysagère de Saint-Alban-des-Villards

Le maintien des espaces ouverts au milieu et autour des hameaux est devenu un enjeu important, pour son intérêt paysager mais aussi comme moyen de prévenir de possibles incendies.



Entretien de terrain, 2023

La commune entretiendra un certain nombre de petites parcelles qu'elle a acquises entre 2014 et 2026. L'acquisition d'une partie de succession vacante peut permettre sous la mairie la création d'un verger communal avec des arbres fruitiers de pays. Les propriétaires seront incités à dégager ou faire

dégager les abords des maisons, la Commune fournissant une liste de paysagistes, bûcherons... susceptibles d'intervenir, et encourageant des groupements de commande ou d'actions.



Agriculture, forêt : activités économiques, atouts paysagers...

Pour nos éleveurs comme pour l'entretien de nos forêts, nous devons entretenir et si possible améliorer nos pistes forestières ; celle de la Forêt du Nant a une incidence sur l'écoulement des eaux vers le ravin du Crey Blanc, dont l'activité est toujours à surveiller, celle du Truc a un point noir (situé avant La Frasse) dont il faut poursuivre la réhabilitation.

Le souci de l'avenir doit nous conduire à poursuivre la régénération des surfaces de forêt publique.

Pour tous nos habitants, nos éleveurs, nos visiteurs, nous devons travailler à la conciliation des usages, à la cohabitation dans les hameaux ou sur les sentiers avec les chiens de protection rendus indispensables face à la prédation. Un projet de chalet pastoral communal pourrait être initié afin de donner aux bergers des conditions de travail correctes.

Une commission agricole active sera mise en place pour exploiter les conclusions du diagnostic agricole.



Combe d'alpage du Merlet



Forêt communale et piste forestière



Les Grands Prés

Un tourisme qui lie habitants et visiteurs

Les intérêts de la population et ceux de nos visiteurs convergent : pour tous, nous devons mettre en valeur nos richesses architecturales et naturelles, soutenir les initiatives que portent les associations de la vallée des Villards, impulser des temps de rencontre et de cultures sentiers de liaisons entre hameaux, les itinéraires patrimoniaux aménagés entre 2020 et 2026, les sentiers conduisant aux alpages...sont des sentiers à enjeux, à entretenir régulièrement.



Le sentier des Remues

Le projet de refuge (ou cabane) non gardé à la Fontaine du Balais sera soumis à évaluation environnementale et à une concertation avec la population..



Sentier des Hameaux abandonnés et découverte des panneaux du Musée à Ciel Ouvert

Accueillir de nouveaux habitants

Toute nouvelle construction dans la commune va être dépendante de la mise aux normes de notre réseau d'assainissement, nos deux décanteurs (sous Premier Villard et sous Planchamp) étant désormais considérés comme obsolètes.



La Communauté de Communes a engagé des études pour élaborer un schéma directeur portant sur l'eau et l'assainissement dans chaque commune. Des pistes de solution et une évaluation des coûts afférents doivent sortir fin 2026. Ce sera un important dossier du mandat municipal à venir. Nous devons veiller à conserver une gestion de proximité, en limitant les hausses pour les usagers.

En complément des contrôles faits régulièrement sur les équipements de sécurité, le Plan Communal de Sauvegarde sera réactivé avec un référent par hameau. Des demi-journées d'information de la population seront proposées avec le Centre de Secours de St Jean de Maurienne.

Les entretiens réguliers de voirie seront poursuivis et nous voulons travailler, avec l'aide du département, à la sécurisation de la traversée du chef-lieu et des hameaux.

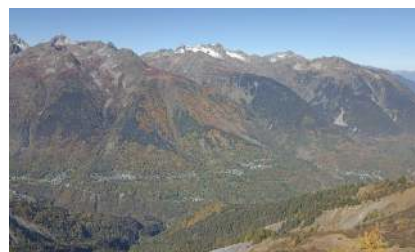


Intercommunalité

Nous avons avec la commune de Saint-Colomban des dossiers communs

- Tout d'abord, une belle école, indispensable à notre vallée. Soutien aux projets de l'équipe éducative, participation au financement d'une garderie périscolaire gratuite, entretien des locaux qui ont quelques problèmes structurels... : nous continuerons. Le CCAS de Saint Alban poursuivra son aide aux familles pour un repas de restauration scolaire à 1 €.
- Une déchetterie, que le SIRTOM nous a demandé de garder, ce qui est fait avec la Communauté de Communes et est tout-à-fait positif pour la qualité du tri.
- Un service de transport d'utilité sociale, qui parcourt toute la vallée des Villards 3 fois par semaine s'il y a demande, financé par la Communauté de Communes : n'hésitez pas à l'utiliser, il mérite d'être développé !

D'autres synergies de moyens intercommunaux peuvent se dessiner, dans l'intérêt de la vallée des Villards et de chacune de ses deux communes, par exemple pour les mettre en valeur et favoriser l'économie touristique.



La vallée des Villards vue du Col de Cochemin

Maintenir des liens sociaux de solidarité, pour une commune agréable à vivre

Notre CCAS poursuivra sa présence envers les aînés et la Commune poursuivra son aide aux associations locales et à leurs bénévoles, dont les actions sont précieuses. Nous chercherons, en coordination avec l'association DECLICC, à proposer des initiatives envers les jeunes de la Vallée des Villards.



Réfection du four au Pied des Voûtes et chantier de jeunes scouts au Rivaud

Quelle fiscalité ?

Nous souhaitons maintenir si possible les taux communaux de fiscalité (taxe foncière et taxe d'habitation).

Voilà exposées les grandes lignes de nos projets. Nous y travaillerons avec sérieux, avec conscience, mais avec humilité : les Communes sont utiles et indispensables, mais les contraintes qui pèsent sur leurs actions sont de plus en plus réelles !